



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://lacode.be/nouvel-article,1203.html>

Etat de la situation des droits de l'enfant en Belgique : ce que les ONG recommandent

- Nos publications - Rapports généraux et alternatifs sur les droits de l'enfant -

Date de mise en ligne : mardi 13 mars 2018

La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

Le présent document reprend les recommandations des ONG issues du dernier [Rapport alternatif des ONG sur l'application de la Convention par la Belgique](#). Elles concernent 13 thématiques, à savoir : les politiques et mesures d'application générale, l'intérêt supérieur de l'enfant et la non-discrimination, la participation, la liberté de pensée, de conscience et de religion, la violence, la famille, le handicap, la pauvreté et la mendicité, la santé et le bien-être, l'enseignement, le temps libre, le sport et la culture, la migration et la justice.

La plupart de ces recommandations concernent l'ensemble du territoire de la Belgique. Certaines législations relevant des Communautés, des différences existent à ce niveau entre le Nord et le Sud du pays. Aussi, certaines recommandations sont spécifiques (selon les législations et pratiques).

Nous invitons en particulier les représentants politiques, mais également les citoyens, à s'emparer de ces recommandations pour un meilleur respect des droits de l'enfant en et par la Belgique.